

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Du 5 août 2014 à 20 heures 30

Présents : Mmes Liliane BLANC, Stéphanie LEHU, Sylvie PUECHLONG, Nicole RIBAUD.

Mrs Serge ABELY, Laurent RINCI, Laurent MOKRZYCKI, Rémi TORTEL

Absents ayant donné procuration

Marie France BOZZI à Liliane BLANC, Chantal FRITSCH à Stéphanie LEHU

Alain GAZARD à Laurent RINCI

Secrétaire de séance : Stéphanie LEHU

Ordre du jour : DPU Vente BARRIER

 Demande de subvention pour l'étude de réhabilitation de la décharge

 Questions diverses

Mme Le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour :

Aide technique aux communes par le Conseil général

Participation au Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes.

Vente BARRIER-CROCHETON

Le conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur cette vente.

(Décision votée à l'unanimité)

Demande de subvention pour l'étude de réhabilitation de la décharge : Le coût de cette étude est de 7 770 € TTC, Le dossier de demande de subvention sera présenté au Conseil général dans le cadre de « la diminution des impacts environnementaux ». (Décision votée à l'unanimité)

Aide technique aux communes par le Conseil Général : Suite à la décision de l'Etat de ne plus assister les communes dans l'élaboration de leurs petits projets d'aménagement du territoire, de l'habitat et de la voirie, le Conseil Général propose un dispositif d'Assistance aux Collectivités Territoriales de Vaucluse (DACT84) pour un montant de 0.50€ par habitants soit pour environ 140 € par an. Le conseil autorise Mme le Maire à signer la convention avec le Conseil Général. (Décision votée à l'unanimité)

Participation au Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes.

Le conseil municipal décide de ne pas verser le montant forfaitaire de 200 euros dans le cadre de la Participation au Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes.

(Décision votée : 2 pour, 8 contre et 1 abstention)

Le Maire,

Liliane BLANC